

COMMUNIQUE

Paris, le 22 février 2011

« Le prix de l'électricité d'origine nucléaire, cédée en application de la loi NOME, ne doit pas dépasser 30 €/par mégawattheure »

Bruno ESTIENNE, Président de la Fédération de la Plasturgie,
au nom du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI)

Tout au long de l'année 2010, la Fédération de la Plasturgie a alerté les pouvoirs publics sur la très forte augmentation des prix de l'électricité, lesquels se sont accrus de plus de 20 % sur les trois dernières années. Le coût de l'électricité représentant de l'ordre de 4 % du chiffre d'affaires des entreprises de plasturgie, de nouvelles hausses nuiraient fortement à la compétitivité des entreprises et à l'emploi dans notre secteur.

Le Parlement a voté une loi pour une Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité (NOME). La loi NOME implique qu'EDF cède jusqu'à 25 % de sa production d'électricité d'origine nucléaire à des fournisseurs qui la vendront ensuite à des entreprises et à des ménages. Le prix de cession sera fixé prochainement par un arrêté des ministres de l'énergie et de l'économie, sur proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

Le Groupe des Fédérations Industrielles (GFI) a étudié les répercussions de ce prix de cession sur les tarifs appliqués aux entreprises. « A 30 €/le mégawattheure (Mwh), les tarifs qui nous sont aujourd'hui facturés seront sensiblement augmentés. Or, au cours des trois dernières années, leur augmentation dépasse déjà 20 %, soit trois fois plus que pour les ménages », analyse Bruno ESTIENNE, Président de la Fédération de la Plasturgie et porte-parole du GFI sur ce sujet.

Le GFI considère qu'au-delà de 30/32 €/le Mwh, les tarifs d'électricité connaîtront une hausse supérieure à 15 %. L'atout compétitif pour l'industrie que représente l'électricité d'origine nucléaire, qui n'émet pas de CO2, aura disparu.

« Notre facture d'électricité gonflera de 4 milliards d'euros d'ici à 2015 et près de 30 000 emplois industriels seront menacés. Nous attendons une décision qui soit cohérente avec la volonté des pouvoirs publics de mettre en œuvre une nouvelle politique industrielle qui rende nos entreprises, localisées en France, plus compétitives et plus conquérantes », conclut Bruno ESTIENNE.

Presse :

Fédération de la Plasturgie - 65 rue de Prony - 75854 Paris cedex 17 - fax : 01 44 01 16 55
David Cessac – tel : 01 44 01 16 26 – e-mail : d.cessac@fed-plasturgie.fr

F2SCOM - Christina Bel - 7, rue Feydeau - 75002 Paris
Mob : +33 (0)6 61 61 67 53 - tel : +33 (0)1 40 71 32 74 - fax : +33 (0)1 40 71 07 12
e-mail : c.bel@f2scom.com – www.f2scom.com